

→ Assemblée générale des personnels de Franche-Comté: nos constats.

Besançon, le 21 octobre 2022

Aujourd'hui se tient la journée consacrée aux professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse du territoire Franche-comtois organisée par la Direction Territoriale. Au regard de l'actualité et des multiples problématiques rencontrées au Ministère de la Justice, dans notre administration et au sein même de nos différents services, notre organisation syndicale estime important de rappeler le contexte institutionnel particulièrement catastrophique et malveillant à l'égard de notre public et de ses professionnels. En effet, cette journée qui se veut conviviale et bienveillante arrive après cette période de crise sanitaire qui a fortement bousculé l'organisation des services et mis à mal la communication humaine au sens large. Il est demandé aux services de présenter lors de cette journée des actions éducatives faisant état de résultats, de réussite. Il est effectivement important et primordial que les équipes puissent évaluer leurs actions positives car cela participe à la qualité des prises en charge et celle des conditions de travail. Mais, est-ce bien le lieu de cette journée où doit se faire cette évaluation qui peut vite dériver sur l'idée de « bonnes pratiques »? N'est-ce pas un moyen pour la direction territoriale de redorer son image, ou de dissimuler toutes les incohérences, les dysfonctionnements, le manque total de dialogue social constructif ? Que dire des 3 invités « surprises » du matin, qui laisse penser à une improvisation répondant à des injonctions administratives ?

Nous pouvons que féliciter tous les professionnels qui œuvrent au quotidien avec énergie et enthousiasme pour accompagner au mieux les jeunes confiés vers une vie plus apaisée, dans une forme d'intégration sociale : est-ce cela la « réussite éducative ? » Cette satisfaction est d'autant plus forte quand nous voyons les bouleversements que nous avons dû subir : Réforme de la justice des mineurs, Loi de transformation de la fonction publique, etc. La situation de notre institution renvoie à des problématiques de RH, de gestion, de missions, de prévision et de dialogue social transformé en monologue politique. La DT tout comme ses homologues semblent subir autant que tous les agents de notre institution, sans réelle autonomie ou anticipation, dans des « bricolages » quotidiens qui peuvent vite être ressentis comme le « fait du prince », dans une gestion individualisée des agents et des services où la règle et les fondements du service public sont régulièrement remis en cause

La mise en route de nouveaux logiciels particulièrement laborieux et mal conçus (Chorus DT, Parcours, etc.), d'un CJPM passé en force sans consultation, ni préparation, la désertion annoncée de l'intérêt des emplois dans le médico-social, la gestion individualisée des agents (au niveau des primes, des parcours, des mutations, des profils de « poste » etc.) souvent au détriment de la continuité des prises en charge ou du travail collectif, l'épuisement lié à la pandémie, la charge de travail des agents de bureau non reconnue, les fonctions et missions débordantes des RUE-CADEC dans un statut au rabais, la nouvelle version du « statut » des psychologues, la NBI distribuée au bon vouloir hors cadre légal, etc. Tout nous ramène à un fonctionnement vertical, peu lisible et compréhensible, source de conflits institutionnels ou interpersonnels et donc sujet à toutes les interprétations et/ou sentiment de relégation. Si nous ne remettons pas en cause la volonté affichée de la DT d'agir dans la plus grande transparence et dans l'intérêt des professionnels, des familles et des jeunes accompagnés, le résultat concret est des plus inquiétant. Le recours de plus en plus fréquent à tous les échelons à des

SNPES - PJJ / FSU

Section Franche-Comté

29 avenue Carnot - 25000 Besançon



cabinets privés extérieurs pour tenter de régler des problématiques institutionnelles de relations conflictuelles à l'interne, sur la conception de logiciels confiés à des entreprises renforce ce sentiment de « délégation » de notre administration. Ce constat est particulièrement révélateur de l'incapacité humaine et politique de la PJJ à entendre et répondre aux réalités et difficultés de terrain, mais peut être aussi à agir en prévention. La question des conséquences du renvoi des MJIE au secteur privé (SIE) orchestré par la DT viendra-t elle impacter l'activité des milieux ouverts notamment sur les postes de psychologue et d'Assistants Sociaux comptabilisés principalement sur cette activité : nous attendons un véritable bilan.

Que dire de l'opacité concernant les postes sur le territoire qui paraissent au mouvement à venir, il est difficile d'en avoir une lecture claire lié à des organisations temporaires ou permanentes avec le recours à des contractuels de plus en plus fréquent. Nous regrettons le manque de transparence sur des postes de Milieu Ouvert ou de responsables où la gestion à court terme et sans logique est devenue la règle. Dans ces fonctionnements les contractuels utilisés en variable d'ajustement, sont souvent les premières victimes, notre administration localement prenant parfois des engagements qu'elle sait être dans l'incapacité de tenir ou de garantir. Le manque de clarté et de regard sur les principes et les règles de mutation avec l'abandon des CAP (et donc d'une représentation des personnels) rend sa lecture encore plus floue, dans un sentiment de « petits arrangements ». La situation des contractuels à temps partiel ou sur des postes de renfort d'activité devient encore plus insécurisante et maltraitante, avec souvent des salaires imposés particulièrement honteux.

Vous l'aurez compris notre institution est atteinte dans son « cœur » tant sur ces missions et les moyens nécessaires, que sur une gestion humaine individualisée et la précipitation de la mise en place de logiciels inopérants ou inadaptés. Cette marche forcée à tous les niveaux est particulièrement destructrice pour les collectifs de travail et les individus qui la composent et entraîne des phénomènes de repli sur soi, de mal être, d'ambiance de travail dégradée ou notre institution ne trouve pas de réponses collectives à ce qu'elle a elle-même organisé, arc boutée dans ces certitudes et dans l'incapacité de se situer dans la prévention ou l'écoute attentive de ses personnels. Notre institution tient encore debout sur la seule bonne volonté, motivation, énergie, conviction de ses agents : si cela est indispensable, cela reste largement insuffisant pour ne pas décourager à terme la profession et continuer à rendre nos métiers attractifs. La « réussite institutionnelle » ne peut pas reposer que sur des individus au risque de les épuiser, mais aussi sur une organisation et une reconnaissance administrative, économique, idéologique à la hauteur des enjeux, pour un service public fort au service des jeunes et des familles.

Pour toutes ces raisons, nous avons chacun et chacune à notre niveau une part de responsabilité pour l'avenir de notre institution. « Voter c'est écrire l'histoire » Les élections professionnelles se dérouleront du 1er au 8 décembre prochain et pour la première fois en vote dématérialisé (ENSAP) Et oui !! encore un énième logiciel.

Le SNPES-PJJ/FSU Franche-Comté appelle tous les collègues à nous rejoindre et à voter massivement. Nous continuerons à nous battre pour :

•La primauté de l'éducatif sur le répressif, en s'opposant à la multiplication des centres fermés et de réorienter les budgets vers les services d'hébergement, de milieux ouverts et d'insertion.

•Pour l'amélioration des conditions de travail et la hausse des salaires via une revalorisation de l'ensemble des grilles indiciaires et l'octroi de la NBI et du CTI à tous les agents.

•Un plan conséquent de titularisation et de formation de tous les agents contractuels avec une meilleure considération et de véritables perspectives professionnelles.